Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

Afrique de l’Est – L’adoption de PGM n’aurait pas de conséquences sur les exportations vers l’Europe

Par Christophe NOISETTE

Publié le 31/10/2008, modifié le 27/03/2026

Un rapport du Comesa (Common Market for Eastern and Southern Africa - Marché commun pour l’Afrique australe et orientale) de 2006 indique que les exportations agricoles de l’Afrique vers l’Europe ne seraient pas trop affectées par l’adoption en Afrique de l’Est de cultures GM. C’est ce que relate, deux ans plus tard, un article récent du journal ougandais The Monitor [1]. La démonstration est simple : les exportations de ces six pays (Egypte, Ethiopie, Kenya, Ouganda, Tanzanie et Zambie) vers l’Europe ne concernent pas des plantes qui existent dans une version transgénique. Car actuellement, il n’existe pas de variétés GM de la plupart des plantes cultivées que l’Afrique exporte vers l’Europe : thé, café, cacao, arachide, huile de palme, pyrèthre, tabac, canne à sucre, banane et nombreux produits horticoles. L’article du Monitor précise que la part totale des exportations agricoles qui pourraient potentiellement être rejetées si ces pays cultivent des PGM autorisées se traduit par 1,1% pour le Kenya, 6,5% pour l’Ouganda et 6,2 % pour la Tanzanie. Dans l’étude citée, le pays le plus affecté est l’Egypte, à hauteur de 8,5%, ce que curieusement l’article omet. Cet article est publié à un moment où la pression sur les pays africains, notamment en Afrique de l’Est [[EGYPTE - Autorisation commerciale du maïs Bt ou BURKINA FASO - Autorisation commerciale du coton Bt, évoquées dans Inf’OGM ACTU n°12), est de plus en plus forte : hasard du calendrier ?

[1] The Monitor, journal ougandais, 23 septembre 2008, Bernard Muthaka, http://allafrica.com/stories/200809...

Adresse de cet article : https://infogm.org/afrique-de-lest-ladoption-de-pgm-naurait-pas-de-consequences-sur-les-exportations-vers-leurope/